

•« Nous sommes plusieurs à avoir répondu présent à l'appel du Foyer ND des Sans-Abri pour servir les repas et accompagner les personnes hébergées au 120 de la rue Charial... A titre personnel, je peux dire que c'est un grand enrichissement pour moi de rencontrer ces personnes complètement démunies... » (12 paroissiens).

•« Depuis une quinzaine d'années, je fais partie d'une association qui se charge de réinsérer des chômeurs en grande difficulté ; les aider à se remettre debout, à faire un projet professionnel, à rédiger un CV...mon plus grand bonheur, c'est évidemment de revoir ces personnes, fières d'avoir retrouvé un travail et la dignité... ».

•« Au "Point Accueil des SDF" de la rue Richerand, nous sommes là pour servir le petit déjeuner, mais surtout pour écouter ; il faut beaucoup de patience, les accepter tels qu'ils sont !...mais c'est très enrichissant » (2 témoignages).

•« Avec les Petits Frères des Pauvres, j'accompagne une personne handicapée, qui habite dans une résidence adaptée. Elle est hémiplegique, dans un fauteuil roulant, et ne peut parler. Je lui rends visite une fois par semaine, nous sortons quand le temps le permet. C'est un peu frustrant pour moi, mais cela lui fait tellement de bien que cela m'encourage à continuer... » (2 témoignages).

•« Nous sommes une petite équipe de 8-9 personnes. Nous visitons les personnes âgées dépendantes ou isolées, essentiellement à "La Villette d'Or", avenue Pompidou. Beaucoup d'entre elles n'ont pas ou peu de famille. Une fois par mois, le groupe assure une activité ludique. Pour celles qui sont pratiquantes, nous sommes leur seul lien avec l'Eglise (messe, communion, lecture de la Bible, prière) ».

Merci à ces personnes qui ont spontanément répondu à l'appel de Diaconia. Bien évidemment, beaucoup d'autres paroissiens et paroissiennes sont engagés dans diverses actions, associations et mouvements...

De façon discrète et anonyme, elles témoignent, chacune à leur façon, de la place prioritaire que les pauvres occupent dans le Royaume de Dieu, et donc dans leur vie chrétienne.

L'Equipe d'Animation Pastorale

Comité de rédaction : Henri BERTRAND, Frédéric CROUSLÉ,
Catherine LACHNITT

Contact articles/annonces : hn.bertrand@neuf.fr

Mise en page/Internet : Hubert CHELLAT

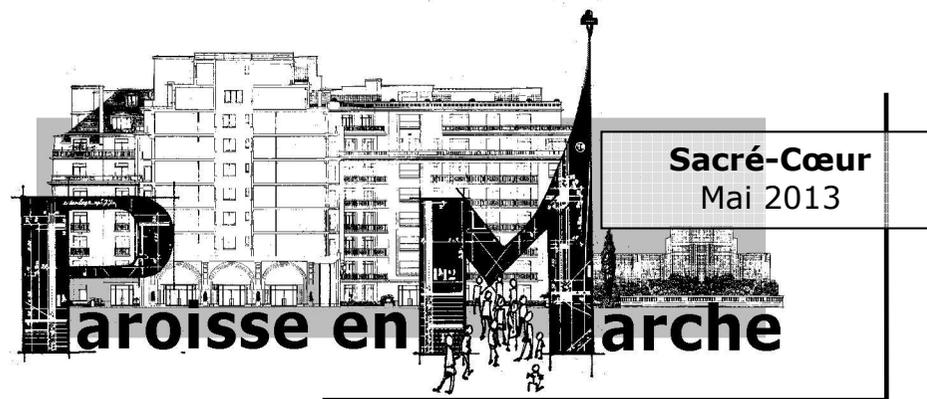
Tirage : Jacqueline BEYDON, Maryvonne RELIER.

Site : <http://sacrecoeur.chez.com>

Maison paroissiale : 89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31

Accueil en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h à 19h
et le samedi de 10h à 12h.

Messe : samedi à 18h et dimanche à 10h.



PRIERE A MARIE

**Lorsque vous assailent les vents des tentations,
lorsque vous voyez paraître les écueils du malheur,
regardez l'étoile, invoquez Marie.**

**Si vous êtes ballottés sur les vagues de l'orgueil,
de l'ambition, de la calomnie, de la jalousie,
regardez l'étoile, invoquez Marie.**

**Si la colère, l'avarice, les séductions charnelles
viennent secouer la légère embarcation de votre âme,
levez les yeux vers Marie...**

**Dans le péril, l'angoisse, le doute,
pensez à Marie, invoquez Marie.**

**Que son nom ne quitte ni vos lèvres ni vos cœurs !
Et pour obtenir son intercession,
ne vous détournes pas de son exemple.**

**En la suivant, vous ne vous égarerez pas.
En la suppliant, vous ne connaîtrez pas le désespoir.
En pensant à elle, vous éviterez toute erreur.**

**Si elle vous soutient, vous ne sombrerez pas ;
si elle vous protège, vous n'aurez rien à craindre ;
sous sa conduite vous ignorerez la fatigue ;
grâce à sa faveur, vous atteindrez le but.**

*Saint Bernard (1090-1153)
(Deuxième homélie, Louanges à Marie)*

ANNONCES MAI 2013

(penser à inscrire les dates de réunions dans l'agenda situé dans la pièce servant à l'accueil)

Lundi 6 mai	17h00 Equipe accueil 20h30 Assemblée générale paroissiale
Mardi 7 mai	15h30 Messe à l'EHPAD Vilette d'Or
Lundi 13 mai	20h30 Groupe Bible
Mardi 14 mai	20h30 Équipe d'Animation Pastorale 20h30 Préparation au baptême des petits enfants (A.BRUN - 04.78.54.89.76) 20h30 Paroisse En Marche (H.BERTRAND - 04.78.53.62.14)
Dimanche 19 mai	10h00 Messe de Pentecôte
Mardi 21 mai	20h30 Formation : l'Eglise dans le Credo

BAPTEMES CELEBRES EN AVRIL 2013

Renaud BAYOUX, Thomas NOAILLY, Yves NARAYANIN,
Lisa ALEXIS, Léa BEYDON, Aris GBESSAYA, Danielle NSONDE,
Elisa MARTINEZ, Noé DARTEVEL, Léandro MAIRET,
Loane LEGBA, Kim-Pauline LE, Antonin DELIGNE

FORMATION DANS LE CADRE DE L'ANNEE DE LA FOI

La troisième et dernière soirée de formation aura lieu le mardi 21 mai à 20h30 et aura pour thème : « **L'Église dans le Credo** », par le père Bruno Carra de Vaux, op.

SORTIE PAROISSIALE DU 8 JUIN 2013

Ça y est, les bulletins d'inscription pour la sortie paroissiale à Notre Dame de l'Hermitage du samedi 8 juin 2013 sont disponibles. Vous en trouverez à l'entrée et au fond de l'église.

Le coût est de 15 euros par personne ou de 40 euros par famille.

Merci de remplir le bulletin en joignant votre chèque et de le déposer à la maison paroissiale **avant le 15 mai 2013**

DIACONIA 2013 : PREMIERS TEMOIGNAGES

« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger... j'étais malade, et vous m'avez visité... » (Matthieu ch. 25, v.35).

Dans le cadre de l'opération « Diaconia 2013 », il nous était demandé de nous mobiliser pour nos frères humains les plus démunis.

Les exhortations de notre nouveau pape vont dans le même sens.

Concrètement, il s'agit aujourd'hui, pour chacun de nous :

De faire connaître les situations d'injustice que nous constatons autour de nous,

De signaler ce qui se fait déjà pour faire cesser ces situations,

En toute simplicité, de dire ce que chacun de nous fait aujourd'hui en faveur des plus pauvres, des souffrants, des isolés et des malades.

Voici déjà quelques témoignages recueillis auprès de plusieurs paroissiens (*les noms ont été volontairement omis pour respecter le souhait d'anonymat des personnes en cause, mais ces témoignages sont véridiques et actuels*) :

• « Depuis une dizaine d'années, je suis bénévole dans une association d'accueil de personnes handicapées ; je m'occupe principalement du suivi des travaux dans les différents établissements de cette organisme.

Au premier contact avec ces personnes, on est toujours un peu désorienté ; mais, avec l'habitude, on s'aperçoit qu'elles ont une grande richesse à nous transmettre... ».

• « Dans les antennes du Secours Catholique, nous rencontrons des personnes souvent en grande détresse ... Bientôt, nous partons à Lourdes avec une cinquantaine de ces personnes, c'est toujours un grand moment de convivialité et de partage... » (2 témoignages).

• « A la Communauté du SAPPÉL, je partage la foi des familles du "quart-monde", c'est-à-dire en grande pauvreté ; nous y sommes, riches et pauvres, à l'écoute de la parole de Dieu, et à l'écoute les uns des autres. Ce lieu de rencontres authentiques me réjouit en profondeur et me permet de participer déjà au Royaume de Dieu... ».

• Témoignages de 4 personnes d'une même famille :

« Une fois par semaine, dans mon collège, j'aide un élève plus jeune à faire ses devoirs... »

« L'autre Dimanche, j'ai fait la collecte de fonds pour l'Association Raoul Folle-reau, qui lutte contre la lèpre... »

« Cet hiver, avec 3 copains du lycée, nous sommes allés servir la soupe au Foyer Notre-Dame des Sans Abri ; nous avons pu bavarder avec plusieurs "passagers" ; ils étaient dignes, et même ravis de discuter avec nous ! ».

« L'autre jour, un mendiant faisait la manche devant le marchand de journaux. J'ai échangé 2 mots avec lui ; je n'avais pas de monnaie, mais il m'a dit merci, et m'a fait un grand sourire. C'est bien lui qui m'a fait un don ce jour-là... ».

• « A la résidence "Ma Maison" des Petites Sœurs de Pauvres, nous écoutons avec respect les confidences des vieilles mamans qui attendent les trop rares visites de leurs enfants... ».

LE 6 MAI, C'EST L'ASSEMBLEE GENERALE PAROISSIALE

Ça se passera à 20h30, dans la chapelle Ste Anne.

L'ordre du jour est le suivant :

- Tour de table des différentes activités des groupes de la paroisse,
- Présentation des comptes 2012,
- Renouvellement des instances (EAP, CPAE) : présentation des candidats,
- Orientations pastorales pour l'année 2013/14

Tous les paroissiens sont les bienvenus !



Première Communion — dimanche 14 avril 2013

Maison paroissiale : 89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31

Accueil en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00
et le samedi de 10h00 à 12h00.

Messe : samedi à 18h00 et dimanche à 10h00.

Comité de rédaction : H. BERTRAND, F. CROUSLÉ, C. LACHNITT.

Contact articles/annonces : hn.bertrand@neuf.fr

Mise en page/Internet : H. CHELLAT — **Tirage :** J. BEYDON., M. RELIER

Site Internet de la paroisse du Sacré-Cœur : <http://sacrecoeur.chez.com/>

Première communion au Sacré-Cœur

Dimanche 14 avril, quinze enfants, sept garçons et huit filles, ont fait leur première communion au Sacré-Cœur.

La célébration avait été préparée minutieusement.

Le mercredi précédent, les quinze enfants avaient vécu une journée de récollection à la Maison Saint Joseph de Francheville. Au programme : enseignements, partages, découverte du sacrement de réconciliation, pique-nique en commun... et partie de football avec le Père Baumgarten !

La veille du grand jour, les enfants passèrent pas moins de trois heures à préparer la célébration dans tous les détails : élaboration d'éléments de décorations, répétition des processions d'entrée, et d'offertoire, répétition du chant final etc.

Tout était prêt le jour J pour que les enfants, réunis au pied de l'autel, « accueillent Jésus en leur cœur ».

Toutes nos félicitations à Chloé, Pauline, Juliette, Lucas, Jonathan, Augustin, Marion, Caroline, Guillaume, Pierre, Timothé, Simon, Laura, Victoria, Lisa. Vous avez fait un grand pas en avant dans votre vie chrétienne.

Et merci bien sûr aux catéchistes qui, depuis de longs mois, les accompagnent à la suite de Jésus.

Frédéric CROUSLÉ



Vous avez dit « diacre » ?

On a pu entendre une fois ou l'autre quelqu'un s'étonner qu'il y ait un prêtre sur la paroisse qui s'obstine à ne pas mettre son étole comme les autres ! C'est tout simplement qu'il n'est pas prêtre. Dans la constitution « Lumen gentium » (« Lumière des nations »¹) du Concile Vatican II, on peut lire au paragraphe 29 qu'« au degré inférieur de la hiérarchie se trouvent les diacres auxquels on a imposé les mains « non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du ministère ». La grâce sacramentelle, en effet, leur donne la force nécessaire pour servir le Peuple de Dieu dans la « diaconie » de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium.

Selon les dispositions à prendre par l'autorité qualifiée, il appartient aux diacres d'administrer solennellement le baptême, de conserver et de distribuer l'Eucharistie, d'assister, au nom de l'Église, au mariage et de le bénir, de porter le viatique aux mourants, de donner lecture aux fidèles de la Sainte Écriture, d'instruire et exhorter le peuple, de présider au culte et à la prière des fidèles, d'être ministres des sacramentaux, de présider aux rites funèbres et à la sépulture. Consacrés aux offices de charité et d'administration, les diacres ont à se souvenir de l'avertissement de saint Polycarpe : « Être miséricordieux, zélés, marcher selon la vérité du Seigneur qui s'est fait le serviteur de tous. »

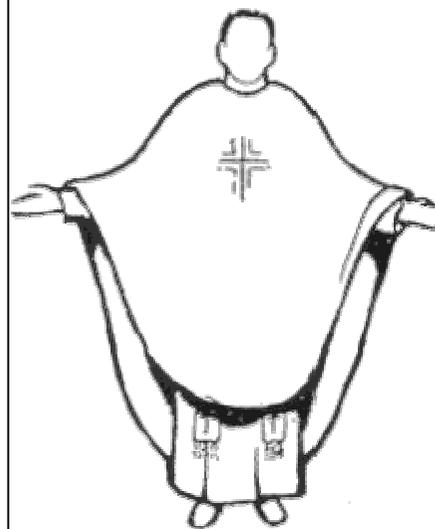
Depuis la fin du Moyen-Âge, le diaconat avait disparu dans sa forme permanente et restait un ordre dans l'avancement vers le sacerdoce. Tout prêtre a d'abord été ordonné diacre et l'ordination à un ordre supérieur n'annule pas l'ordination précédente. Notre évêque aime parfois à rappeler qu'il reste diacre en étant évêque. Mais le Concile Vatican II a rétabli le diaconat comme ordre permanent, ouvert à des hommes mariés : « Là où les Conférences épiscopales le jugeront opportun, l'ordre du diaconat devra être rétabli comme état de vie permanent, selon les dispositions de la Constitution sur l'Église. Il est utile en effet que les hommes qui accomplissent un ministère vraiment diaconal, ou en prêchant la Parole de Dieu, ou en gouvernant au nom du curé et de l'évêque les communautés chrétiennes éloignées, ou en exerçant la charité dans les œuvres sociales ou caritatives, soient fortifiés par l'imposition des mains transmise depuis les Apôtres et plus étroitement unis à l'autel, pour qu'ils s'acquittent de leur ministère plus efficacement, au moyen de la grâce sacramentelle du diaconat. »²

C'est ainsi qu'un document de la conférence épiscopale de France³ indique que « le travail professionnel, la vie associative, l'engagement politique sont des lieux d'exercice de la mission des diacres. Ils exigent d'eux de la compétence, une qualité de relations, une attention aux difficultés, un engagement pour une plus grande humanisation du travail et de la vie des hommes. Par ces engagements, les diacres ne militent pas seulement pour une juste cause ; ils témoignent de Celui qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir ; ils contribuent à donner aux différents engagements humains "le goût du service", compte tenu de l'enseignement social de l'Église. Les évêques veilleront à interpellier en vue du diaconat des hommes appartenant aux différentes catégories professionnelles et associatives, des hommes solidaires de ceux

qui sont marqués par différentes pauvretés, solidaires de ceux qui sont chargés de responsabilités compatibles avec le caractère ecclésial du ministère. » On considère ainsi souvent le diaconat comme un « ministère du seuil » particulièrement porté vers ceux qui sont à la marge. Le diacre n'a pas l'apanage du service, mais il est au cœur de la communauté un signe qui rappelle « que l'esprit de service doit animer toutes les activités de l'Église »⁴.

Le diacre dans la liturgie : La dalmatique (cicoutre à droite) est l'habit liturgique du diacre comme la chasuble (ci-dessous) est celui du prêtre, la différence tenant au fait que la dalmatique comporte des manches. Lorsque l'étole est portée seule, le diacre la porte de travers sur le côté à partir de l'épaule gauche, alors que celle du prêtre tombe depuis chaque épaule à gauche et à droite devant lui.

Au cours de la liturgie eucharistique, il revient au diacre de proclamer l'Évangile, il peut prêcher, il porte le calice au moment de la petite élévation à la fin de la prière eucharistique, il invite au geste de paix avant la communion et débarrasse l'autel, envoie l'assemblée dans la paix à la fin. Il est ministre ordinaire du baptême (pour rappel, chaque baptisé peut être ministre extraordinaire du baptême en cas de danger de mort imminent de la personne non baptisée qui désire recevoir le baptême). Le diacre peut également présider un mariage, et bien entendu comme les laïcs, des funérailles et porter la communion aux personnes malades.



Enfin, on ne dit pas « mon Père » à un diacre, pour la bonne raison qu'il n'est pas prêtre. Pour celui de notre communauté, Bruno peut tout à fait convenir puisque c'est ainsi qu'il a été baptisé.

Bruno, diacre au Sacré-Cœur

¹ Traditionnellement ce sont les premiers mots qui constituent le titre des textes du magistère.

² Vatican II, décret « Ad Gentes » (aux nations), n° 16

³ Diaconat & vie professionnelle. Diaconat & vie sociale, novembre 1996

⁴ Ibid.